



N°31
HIVER 2021

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'informations municipales

EN BREF

Deux nouveaux
boulangers

VIE ASSOCIATIVE

Pensez aux
chèques cadeaux

Belle et heureuse
année 2021



Villes et Villages
Fleuris

Mairie

Tél. 02 31 77 02 18 - Lundi 13h30-16h
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi 9h-12h
et 13h30-16h - Samedi : 9h-12h
Mail : mairie@villersbocage14.fr

Pré-Bocage Intercom

Pôle population, jeunesse, développement
économique, environnement :
18, rue Emile Samson à Villers-Bocage
Tél. 02 31 77 57 48

Pôle urbanisme et déchets

31, rue de Vire aux Monts d'Aunay
Tél. 02 31 77 12 36
Du lundi au vendredi : 9h-12h
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h-17h

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc
Conciliateur de justice : M. OZIOL
2^e mercredi du mois : 9h-12h
Permanence pour le CAUE sur RDV
Tél. 02 31 15 59 60

Centre des Finances Publiques

Les Monts d'Aunay - Tél. 02 31 77 61 77
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h
(fermé le mercredi)

La Poste

Tél. 02 31 25 40 21
Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
(dernière levée : 15h30)
Samedi : 8h30-12h (dernière levée : 12h)

Centre médico-social

À Villers-Bocage : lundi de 9h à 12h
et de 14h à 16h 30
Place du Général-de-Gaule :
Tél. 02 31 77 62 41
Assistants sociaux, consultation
de jeunes enfants, assistante sociale CRAM.

Médiathèque

Place De Gaulle - Tél. 09 65 11 15 16

	Matin	Après-midi
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi		14h-19h
Samedi	10h-12h30	14h-17h

ADMR

Place Marechal Leclerc - Tél. 02 31 77 33 12
Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30
Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

BACER

Rue René-Huet - Tél. 02 31 77 34 67
Du mardi au samedi : 9h50-12h30/
13h30-17h30

Le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h
Inscription et accompagnement
des salariés sur rendez-vous.

EHPAD

« La Maison de Jeanne »
Tél. 02 31 77 01 36

Office de tourisme

Tél. 02 31 77 16 14

Presbytère

Tél. 02 31 77 02 13

Piscine

Tél. 02 31 77 00 21

Gymnase

Tél. 02 31 77 24 97

Enseignement

- École primaire : Tél. 02 31 77 00 26
- Restaurant scolaire (élémentaire
et maternelle) : Tél. 02 31 77 91 45
- Collège : Tél. 02 31 25 40 30

Déchèterie Maisoncelles-Pelvey

Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi		14h-17h
Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	10h-12h	14h-17h

Urgences

- Pompiers : 18
- Urgences médicales : (nuits, week-end,
jours fériés) : 15
- Gendarmerie : 17 ou au 02 31 08 35 88
- SAMU Social : 115
- Enfance en danger : 119
- SOS Femmes Violences Conjugales : 3919
- Centre Antipoison (Rennes)
au 02 99 59 22 22
- Pharmacie (nuits, week-end
et jours fériés) : 32 37
- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF
- GDF : 0800 47 33 33
- EDF : 0810 33 30 14

Santé

- Médecins : Cabinet médical, rue aux Grains.
Docteurs CONDE, FONTAINE, LAPLANCHE :
Tél. 02 31 77 02 60
- Docteur LACOMBE, rue des Halles :
Tél. 02 31 77 29 92
- Docteur PREVEL, rue des Halles :
Tél. 02 31 77 33 55
- Planète santé - Rue Georges Clémenceau :
Docteurs BOUCHÉ, BLANCHEMAIN-BOUCHÉ
Tél. 02 31 36 46 39.
- Cabinet ophtalmologie : Tél. 02 31 36 21 69
- Cabinet dentaire : Tél. 02 31 77 04 80
- Infirmiers :
Mmes GROULT, HATET, LEMOIGNE, LEVIVIER :
Tél. 02 31 77 12 91
- Monsieur LECOCCQ, Madame PERRIER,
Madame VAUGOUDE : Tél. 02 31 77 41 20
- Madame CHARDIN : 06 49 48 29 04
- Madame LOPEZ (également sophrologue et rela-
xologue spécialisée dans le traitement de la douleur
aigüe et chronique - méthode neuro-cutanée) :
Tél. 06 22 35 57 26
- Ambulances du Bocage : Tél. 02 31 77 07 08
- Centre Hospitalier d'Aunay : Tél. 02 31 71 76 76
- Cabinet vétérinaire : Tél. 02 31 77 00 22
- Pharmacie DUBOSQ : Tél. 02 31 77 00 60
- Pharmacie MARIE : Tél. 02 31 77 01 35

Location centre Richard-Lenoir

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021

Centre Richard-Lenoir - Habitants de Villers-Bocage

	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle
1 salle	138 €	189 €	50 €	1 €/couvert complet
2 salles	292 €	402 €	50 €	1 €/couvert complet
3 salles	430 €	591 €	50 €	1 €/couvert complet

Centre Richard-Lenoir - Habitants hors commune

	Journée	Week-end	Cuisine	Vaisselle
1 salle	207 €	284 €	50 €	1 €/couvert complet
2 salles	438 €	603 €	50 €	1 €/couvert complet
3 salles	645 €	886 €	50 €	1 €/couvert complet

Tarifs des concessions du cimetière

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021

Durée	Tarifs
Concessions	
15 ans	92 €
30 ans	154 €
50 ans	308 €
Columbarium	
15 ans	630 €
30 ans	1025 €
Cavurnes	
15 ans	166 €
30 ans	259 €
Taxe de dispersion (pour le jardin du souvenir) : 50 €	



⇒ Meilleurs vœux pour cette nouvelle année ⇒

Chères Villersaises, chers Villersois,

Oublions vite cette année 2020 pour nous projeter vers 2021. La municipalité, comme vous tous, a dû gérer au mieux cette crise afin de

faire face à ce satané virus. Nous avons supporté de nombreuses dépenses imprévues comme l'achat de masques pour la population et les agents, les produits de désinfection très onéreux, sans compter les nombreuses mesures de distanciation à mettre en œuvre, tout cela pour un coût total d'environ 56 000 € dont une participation exceptionnelle de 33 000 € au syndicat de piscine. Suite aux directives de l'Etat, il a été décidé, non sans peine, d'annuler toutes les festivités telles que Villers en fête, le repas des Aînés entre autre. Je souhaiterais préciser que ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. En ces temps compliqués, il était aussi plus prudent de ne pas faire prendre de risques à nos aînés en distribuant des chèques cadeaux, des paniers garnis ou autre. Je pense que grand nombre d'entre vous comprendra la décision des élus, nous nous devons de rester raisonnables et de ne pas impacter les finances municipales.

J'aimerais faire un point sur les travaux en cours. Le complexe sportif devrait être inauguré au printemps, quelques aléas ont fait prendre un peu de retard. Comme vous l'avez constaté, la place

de l'ancien marché aux bestiaux prend forme, toutes les places de stationnement alentour sont désormais disponibles sans omettre le parking derrière le centre Richard-Lenoir.

Je profite de cet éditorial, pour vous annoncer que Villers-Bocage a été retenue au programme « Petites villes de demain » tout comme Caumont-sur-Aure et Les Monts d'Aunay. Cela sera l'occasion pour notre commune de bénéficier de moyens financiers plus importants pour tous nos futurs projets.

Nous nous attacherons tout au long de l'année à vous tenir informés des différents travaux ou projets en cours dans notre ville comme il l'était fait auparavant.

Comme vous l'aurez constaté, vous avez été tous destinataires des vœux des élus par le biais d'une carte car il nous était impossible de tenir la cérémonie des vœux telle qu'elle se faisait auparavant. Nous avons opté pour cette alternative afin d'amener un peu de réconfort au sein de tous les foyers malgré tout.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2021 remplie de belles choses pour chacun d'entre vous. Prenez soin de vous et des vôtres.

Stéphanie Leberrurier

Maire

État-civil

Naissances Lowen DUVAL • Léonie BESNARD • Célia VERBEKE
• Sarah MARIE • Mathéo LADROUE • Eden DENORME

Mariage Christophe BREARD et Anne-Sophie LE BIVIC
Channdara LIM et Aurélie CACHARD

Décès Pierre SCHELLES • Patricia LEMOUSSU • Madeleine CARIOU
• Marie-Madeleine LECUYER • Ginette JOUAN • Gabrielle CATHERINE
• Marthe BELLERY • Pierre AUTRET • Marcelle ADAM • Fernande BOSQUIER • Simone ORTEGA • Thérèse JEANNE • Bernadette LELIEVRE • Henriette GEORGES • Marie FICET • Régis GANDOIS
• Anne-Marie RIEDINGER
• Jeanne PERRETTE • Serge GAMBLIN • Guy EVE • Denise DUVEY
• Jean-Michel KERZERHO
• Germaine DENIS • Simone FIERVILLE • Jacqueline LACAN • Maurice DESCHAMPS
• Gaston LAURENT • Claude DERBRE • Charlotte CASTEL • Jocelyne FORTIN • Odette GARCIA • Thierry DUCHESNE • Sébastien BASTIEN
• Marcelle CHAVEROT



La positive attitude

Merci aux agents communaux pour leurs magnifiques scènes et décors de Noël réalisés avec soin et passion.

Merci aux conseillers municipaux qui se sont portés volontaires pour appeler et prendre des nouvelles de nos seniors pendant le second confinement, plus de 170 personnes ont été contactées.

Bravo aux enfants de l'école primaire qui ont offert plus de 130 boîtes cadeaux aux plus démunis. Une belle action de solidarité ! (Voir p. 8)

Villers d'Avenir - n°31 - Hiver 2021

Place Maréchal Leclerc - 14310 Villers-Bocage - Tél. : 02 31 77 02 18 - Fax : 02 31 77 34 02 - mairie@villersbocage14.fr

Photos : les élus, les associations. **Rédaction** : Elodie Hamon, Bruno Delamarre, les élus et associations. **Directeur de publication** : Stéphanie Leberrurier. **Conception graphique et réalisation** : Aprim-Caen.fr
Impression : Caen Repro. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce bulletin municipal, toutefois la société Aprim, décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions qui auraient pu s'y glisser.
Toute reproduction même partielle, contrefaçon, démarquage, sera poursuivie, ainsi que l'utilisation de nos modèles à des fins de prospection publicitaire. Vente interdite. Édition Hiver 2021.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Un jardin à partager

« C'était un petit jardin », chantait Jacques Dutronc. Celui que l'on évoque ici jouxte le local de l'association de la Fédération Familles Rurales du Calvados, situé à Villers-Bocage. Ces quelques dizaines de mètres carrés de pelouse et le beau cerisier planté au milieu n'attendaient qu'une belle idée pour faire pousser les graines de la solidarité. Grâce aux efforts conjugués de l'association, des bénévoles, du centre de loisirs et de la mairie de Villers-Bocage, ce petit bout de terrain s'apprête à devenir un lieu de vie partagé.

Au-delà des fruits et légumes en libre-service, beaucoup d'autres choses seront à partager : « des animations, des concerts, des conseils, des initiatives solidaires ». La dimension pédagogique du lieu est également évidente. Pour faire de ce jardin un lieu de culture, de vie, de rencontre et de convivialité ouvert à tous nous avons besoin de vous.

Pour organiser des opérations de sensibilisations à l'environnement, des rencontres entre producteurs et consommateurs, des ateliers jardinage dès le samedi 20 mars, nous avons besoin de vous.

Envie de préparer vos semis, une serre est à disposition. Envie de permettre aux enfants de se détendre, l'espace clos et un mobilier extérieur est propice. Envie de faire pousser des légumes, des bacs sont à disposition. Envie de participer au compost, des composteurs sont dans le jardin.

Créer, partager, éduquer... Le petit jardin de Villers-Bocage concentre en un seul et même lieu les valeurs fondamentales de Familles Rurales et vous pouvez les partager en nous contactant au 02 31 77 16 10.

Une réunion d'information est programmée le lundi 8 février à 17h au 2, rue du Canada dans les locaux de l'association Familles Rurales.



LA MAISON DE JEANNE

Les habitants confinés et préservés !

Le deuxième confinement laisse les habitants circuler, l'accès aux familles, et les festivités de fin d'année ont commencé ! Le deuxième confinement s'est traduit pour les habitants de la Maison de Jeanne par une limitation des sorties, des visites sur rendez-vous dans des espaces dédiés. Les fêtes se réalisent par quartier, les habitants ont appris à porter un masque même à l'intérieur. Nos bénévoles continuent à venir nous soutenir ainsi



que tous les intervenants extérieurs et les coiffeuses sont revenues.

Nous avons reçu beaucoup de soutien et nous en sommes très reconnaissants aux médecins pendant cette période d'avoir anticipé une éventuelle gestion de crise, mais aussi de nos fournisseurs par de petites attentions, de nos financeurs (Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental).

Nous nous sommes également sentis soutenus par la ville de Villers-Bocage avec Mme Le Maire, notre Présidente, mais aussi les citoyens qui nous ont offert leur aide et les commerçants par de petites attentions !

Nous sommes fiers de ne pas avoir exposé les habitants au virus puisqu'aucun cas n'a été décelé dans La Maison mais il est certain que l'équilibre est fragile et que la propagation est

très rapide lorsque le virus arrive à s'introduire. Nous restons donc sur nos gardes et chacun joue le jeu des mesures barrières.

Malgré tout et pour illuminer les fêtes de fin d'année, l'équipe de vie sociale s'est mobilisée pour proposer un programme festif : goûters dansants dans chaque quartier avec musicien, vin chaud, brioche maison et fondue de chocolat. Chacun a pu se faire photo-

graphier, les portraits ont été offerts aux proches. La crèche vivante a déambulé, une chorale a été créée pour des chants de Noël ; un marché de Noël a exposé des petits créateurs le 18 décembre.

La maison s'est parée de mille lumières, les fourneaux se sont activés pour des repas gastronomiques... de quoi finir cette année en toute beauté !

PLACE DE L'ANCIEN MARCHÉ

Le projet prend forme, une page se tourne



La requalification de la place de l'ancien marché prend forme peu à peu depuis quelques mois, c'est une page qui se tourne pour cet endroit et pour les habitants.

Après la construction d'un immense marché couvert sur une place d'après-guerre nue et bordée d'arbres, pour les besoins d'une agriculture prospère, sa déconstruction fut actée pour laisser place à de nouveaux projets essentiels aux habitants de Villers-Bocage et plus largement au territoire du pré-bocage. Le nouveau parking situé derrière le centre Richard-Lenoir est maintenant accessible pour accueillir les véhicules légers, très utile lors des jours de marché, mais également pour rejoindre les commerçants du centre-ville et fréquenter le centre Richard-Lenoir. Le contour de la place est maintenant bien délimité par les nouvelles voies et places de stationnement.

ATTENTION Suite au réaménagement, la priorité à droite s'applique tout autour de la place.

Une borne de recharge rapide pour véhicule électrique sera installée courant 2021 ainsi qu'une nouvelle réserve incendie enterrée à côté de la salle Richard Lenoir.

23 appartements de qualité

Le projet VESQUAL va voir le jour au printemps 2021 (voir photo), ce sont 23 appartements de qualité qui donneront sur cette future belle place piétonne, chaque propriétaire pourra garer son véhicule en sous-sol.



Très attendu, le PSLA (Pôle Santé Libéral Ambulatoire), projet porté par Pré-Bocage Intercom, est sorti de terre au mois de novembre avec un délai d'achèvement prévisionnel courant 2^e trimestre 2022 sauf aléas. Les occupants de cet espace public dédié

à la santé seront des médecins généralistes exerçant déjà sur Villers-Bocage, des infirmières, et aussi sage-femme, podologue, diététicienne, psychologue, sophrologue, pour ne citer qu'eux. Il reste encore quelques surfaces disponibles pour de nouvelles spécialités. L'aménagement de la place sera paysagé, agrémenté de pavés et de mobilier urbain. La création d'une noue traversante permettra de récupérer l'eau de pluie en vue d'une restitution douce dans le milieu naturel. Ainsi, cette place permettra de profiter d'un espace apaisé en plein cœur de la commune.



Dans l'optique de redonner un aspect naturel et authentique à la place du marché aux bestiaux, un espace planté réservé uniquement aux piétons traversera la place en diagonale. À l'extrémité Ouest de la place, il est prévu un aménagement pavé agrémenté d'une fontaine et de bancs permettant aux habitants du nouvel immeuble, aux patients du pôle de santé intercommunal, ainsi qu'aux Villersois de bénéficier d'un espace convivial.

À ce stade, nous pouvons livrer quelques chiffres, coût du projet : 2 036 741€ / subventions 854 956€. Ces chiffres pourront varier selon le montant définitif des travaux.





2021 CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE RECYCLABLES

VILLERS-BOCAGE ; Lieu-dit "La Sellerie" (VILLY-BOCAGE)

SEMESTRE 1

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
VE	1	LU	1	LU	1	JE	1	SA	1	MA	1
SA	2	MA	2	MA	2	VE	2	DI	2	ME	2
DI	3	ME	3	ME	3	SA	3	LU	3	JE	3
LU	4	JE	4	JE	4	DI	4	MA	4	VE	4
MA	5	SA	5	SA	5	LU	5	ME	5	SA	5
ME	6	VE	6	VE	6	MA	6	JE	6	DI	6
JE	7	DI	7	DI	7	ME	7	VE	7	LU	7
VE	8	LU	8	LU	8	JE	8	SA	8	MA	8
SA	9	MA	9	MA	9	VE	9	DI	9	ME	9
DI	10	ME	10	ME	10	SA	10	LU	10	JE	10
LU	11	JE	11	JE	11	DI	11	MA	11	VE	11
MA	12	SA	12	SA	12	LU	12	ME	12	SA	12
ME	13	DI	13	DI	13	MA	13	JE	13	DI	13
JE	14	LU	14	LU	14	ME	14	VE	14	LU	14
SA	15	MA	15	MA	15	JE	15	SA	15	MA	15
VE	16	DI	16	DI	16	SA	16	DI	16	ME	16
DI	17	LU	17	LU	17	MA	17	LU	17	JE	17
LU	18	MA	18	MA	18	VE	18	MA	18	VE	18
MA	19	SA	19	SA	19	DI	19	ME	19	SA	19
ME	20	DI	20	DI	20	LU	20	JE	20	DI	20
JE	21	LU	21	LU	21	MA	21	VE	21	LU	21
VE	22	MA	22	MA	22	ME	22	SA	22	MA	22
SA	23	DI	23	DI	23	SA	23	DI	23	ME	23
DI	24	LU	24	LU	24	MA	24	LU	24	JE	24
LU	25	MA	25	MA	25	VE	25	MA	25	VE	25
MA	26	SA	26	SA	26	DI	26	ME	26	SA	26
ME	27	DI	27	DI	27	LU	27	JE	27	DI	27
JE	28	LU	28	LU	28	MA	28	VE	28	LU	28
VE	29	MA	29	MA	29	ME	29	SA	29	MA	29
SA	30	DI	30	DI	30	SA	30	DI	30	ME	30
DI	31	LU	31	LU	31	MA	31	LU	31	ME	31

Ordures ménagères
Recyclables

La collecte d'ordures ménagères du 25/12/2020 et du 01/01/2021 s'effectuera le 29/12/2020.

EMBALLAGES ET PAPIERS TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



Carton



Papier



Métal



Plastique



ORDURES MÉNAGÈRES



Déchets d'hygiène, mégots, objets en plastique non électriques, restes alimentaires non consommables, etc.

EMBALLAGES EN VERRE



Tous les emballages en verre

Service redevance incitative - 02 31 77 12 36 - www.prebocageintercom.fr/déchets - ri@pbi14.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le jeudi après-midi



2021 CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE D'ORDURES MENAGERES ET DE RECYCLABLES

VILLERS-BOCAGE ; Lieu-dit "La Sellerie" (VILLY-BOCAGE)

SEMESTRE 2

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE					
JE	1	DI	1	ME	1	35	VE	1	LU	1	ME	1	48		
VE	2	LU	2	JE	2		SA	2	MA	2	JE	2			
SA	3	MA	3	VE	3		DI	3	ME	3	44	VE	3		
DI	4	ME	4	31	SA	4	LU	4	JE	4		SA	4		
LU	5	VE	5		DI	5	MA	5	VE	5		DI	5		
MA	6	SA	6		LU	6	40	ME	6	SA	6	LU	6		
ME	7	SA	7		MA	7		JE	7	DI	7	MA	7		
JE	8	DI	8		ME	8	36	VE	8	LU	8	ME	8	49	
VE	9	LU	9		JE	9		SA	9	MA	9	JE	9		
SA	10	MA	10		VE	10		DI	10	ME	10	45	VE	10	
DI	11	ME	11	32	SA	11		LU	11	JE	11	SA	11		
LU	12	JE	12		DI	12		MA	12	VE	12	DI	12		
MA	13	VE	13		LU	13	41	ME	13	SA	13	LU	13		
ME	14	SA	14		MA	14		JE	14	DI	14	MA	14		
JE	15	DI	15		ME	15	37	VE	15	LU	15	ME	15	50	
VE	16	LU	16		JE	16		SA	16	MA	16	JE	16		
SA	17	MA	17		VE	17		DI	17	ME	17	46	VE	17	
DI	18	ME	18	33	SA	18		LU	18	JE	18	SA	18		
LU	19	JE	19		DI	19		MA	19	VE	19	DI	19		
MA	20	SA	20		LU	20	42	ME	20	SA	20	LU	20		
ME	21	VE	21		MA	21		JE	21	DI	21	MA	21		
JE	22	DI	22		ME	22	38	VE	22	LU	22	ME	22	51	
VE	23	LU	23		JE	23		SA	23	MA	23	JE	23		
SA	24	MA	24		VE	24		DI	24	ME	24	47	VE	24	
DI	25	ME	25	34	SA	25		LU	25	JE	25	SA	25		
LU	26	JE	26		DI	26		MA	26	VE	26	DI	26		
MA	27	VE	27		LU	27	43	ME	27	SA	27	LU	27		
ME	28	SA	28		MA	28		JE	28	DI	28	MA	28		
JE	29	DI	29		ME	29	39	VE	29	LU	29	ME	29	52	
VE	30	LU	30		JE	30		SA	30	MA	30	JE	30		
SA	31	MA	31					DI	31			VE	31		

Les déchets acceptés dans les déchèteries



Les horaires des déchèteries

Déchèterie de Maisoncelles-Pelvey Les Parts - 14 310 Maisoncelles-Pelvey				
Hiver : du 01/10 au 31/03			Été : du 01/04 au 30/09	
	Matin	Après-Midi		
Lundi	10:00-12:00	14:00-17:00	Lundi	10:00-12:00 14:00-18:00
Mardi		14:00-17:00	Mardi	14:00-18:00
Mercredi	10:00-12:00	14:00-17:00	Mercredi	10:00-12:00 14:00-18:00
Jeudi		14:00-17:00	Jeudi	14:00-18:00
Vendredi	10:00-12:00	14:00-17:00	Vendredi	10:00-12:00 14:00-18:00
Samedi	10:00-12:00	14:00-17:00	Samedi	09:00-12:00 14:00-18:00

Déchèterie de Livry (Caumont-sur-Aure) LD Briquessart - Livry - 14 240 Caumont-sur-Aure				
Hiver : du 01/10 au 31/03			Été : du 01/04 au 30/09	
	Matin	Après-Midi		
Lundi		14:00-17:00	Lundi	14:00-18:00
Mardi		14:00-17:00	Mardi	14:00-18:00
Mercredi		14:00-17:00	Mercredi	14:00-18:00
Jeudi		14:00-17:00	Jeudi	14:00-18:00
Vendredi	10:00-12:00	14:00-17:00	Vendredi	10:00-12:00 14:00-18:00
Samedi	10:00-12:00	14:00-17:00	Samedi	09:00-12:00 14:00-18:00

Les déchets non-acceptés dans les déchèteries



Commerces

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux boulangers :

Douceurs et saveurs - Marine Beaujard et

Boulangerie Balleroy - Eric et Christèle

Congés

Douceurs et saveurs

10, rue Georges Clemenceau

02 31 77 03 27 - Fermée le lundi

Pas de congés prévus pour le 1^{er} trimestre 2021

Boulangerie Balleroy

22, rue Pasteur - 02.31.37.23.61

Fermée le mardi

Pas de congés prévus pour le 1^{er} trimestre 2021

Boulangerie La Fée Baguette

M. et Mme Lucas - 27, rue G. Clemenceau

02 31 37 23 61

Congés du 16 février au 2 mars

et du 27 juillet au 17 août

Boulangerie Léopold

7, rue Pasteur - 02 31 77 00 80

Congés du 21 février au 7 mars

et du 08 août au 29 août

CULTURE

Ré-ouverture de la médiathèque



La médiathèque a rouvert ses portes aux horaires habituels. L'équipe est revenue pour vous accueillir avec le sourire, dans le respect du protocole en vigueur.

À savoir

- Les retours sont déposés dans des bacs à l'entrée de la médiathèque.
- Pour entrer, vous devez porter votre masque (obligatoire à partir de 6 ans) et vous désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique à votre disposition.
- Vous pouvez choisir vos documents librement, lire la presse, consulter internet,

les jeunes peuvent faire leurs devoirs mais le nombre de places assises reste limité.

- Vous ne pouvez pas rester à lire sur place ou jouer aux jeux de société.

- La boîte à livres est à nouveau ouverte.

Nous sommes toujours disponibles pour vous conseiller si besoin alors n'hésitez pas à franchir de nouveau nos portes !

Si vous éprouvez quelques craintes à revenir, vous pouvez prendre contact avec nous pour que l'on vous prépare une petite sélection à venir retirer.

Horaires : Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h

Judi : 14h-18h Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

E-mail : bibliotheque.villersbocage@orange.fr

Tél. : 09.65.11.15.16

Site : mediathequesdubocage.fr

Médiathèque municipale de Villers-Bocage



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

ÉCOLES



Hommage à Samuel Paty

Afin de rendre hommage à Samuel Paty, une œuvre collective a été créée par les 14 classes. 336 cubes pour exprimer les valeurs de la République. Une occasion de réfléchir sur l'importance de l'école dans notre société.

Liberté - Égalité - Fraternité - Laïcité : 4 mots qui doivent résonner.



Les inscriptions pour la petite section de maternelle sont ouvertes.

Recensement 2021-2022

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la Commission Nationale d'Évaluation du Recensement (CNERP), l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter le recensement de la population 2021 à 2022.



STATION D'ÉPURATION

Les toilettes ne sont pas des poubelles

Les stations d'épuration urbaines collectent des refus de dégrillage composés des déchets solides de toute nature : masques, plastiques, chiffons, sous-vêtements, bois, bouteilles etc... Vous pensiez que seul le papier toilette pouvait aller dans vos WC ? Eh bien oui vous aviez raison ! Mais tout le monde ne partage pas votre avis. Nombreux sont ceux qui considèrent que leurs toilettes sont des poubelles.



Lingettes : Les lingettes, qu'elles soient pour bébé, intimes ou démaquillantes, ne doivent jamais finir leur course dans les toilettes. Puisque résistantes, elles ne se dégradent pas de la même manière que le papier toilette. Une fois dans les égouts, elles se gorgent d'eau et gonflent. Elles contribuent alors à l'obstruction des canalisations et bouchent les grilles situées à l'entrée des stations d'épuration.

Les protections hygiéniques : une protection hygiénique (qu'il s'agisse d'une serviette ou d'un tampon) jetée dans les toilettes met des centaines d'années avant de se désagréger ! **Ce n'est pas biodégradable !!** Même si certains fabricants l'évoquent sur leur emballage. Inutile donc de préciser qu'il est totalement interdit de les jeter ailleurs que dans une poubelle. D'autant plus qu'elles risquent de boucher vos canalisations.

Les graisses : les graisses issues de cuisson se refroidissent au contact de l'eau et se durcissent dans nos canalisations et créent des bouchons. Les masques, lingettes, cotons tiges, rouleaux, protections hygiéniques et graisses n'ont pas leur place dans les toilettes, il en va de même pour les médicaments, la peinture, la litière, la nourriture, les matériaux, les poissons et autres animaux. Il faut s'abstenir de jeter quoi que ce soit d'autre que du papier toilette, sous peine de polluer gravement l'environnement. Un pourcentage élevé des déchets passe

par nos rivières et termine sa course dans l'océan...



Éric Bayeux
Responsable de la station d'épuration de Villers-Bocage

Amicale de Villers-Bocage

Tous pour le don de sang bénévole

Les membres de l'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole s'associent pour souhaiter à tous les habitants de la commune et de ses environs le meilleur pour l'année 2021. En attendant la disparition des contraintes liées à la crise sanitaire, les membres conseillent à tous de bien respecter les gestes barrières pour se protéger eux-mêmes, leurs proches et toutes les personnes qu'ils côtoient.

L'Amicale des donneurs de sang, en lien avec l'EFS (Etablissement Français du Sang), a dû s'adapter aux normes de sécurité sanitaire lors des collectes et c'est pour cette raison que celles-ci se déroulent maintenant sur rendez-vous, les quelques plages horaires restées libres permettant d'accueillir cependant des donneurs se présentant spontanément. Cette pratique présente l'avantage de fluidifier l'affluence et d'éviter la présence d'un trop grand nombre de personnes en même temps dans un lieu clos. Sachez que les règles sanitaires pratiquées tout au long de la collecte sont très strictes. Le port du masque est péremptoire, le lavage des mains obligatoire. Lors de la collation les donneurs sont placés en quinconce d'un côté et de l'autre de la table et uniquement servis à leur demande par les bénévoles de l'amicale sans qu'aucun ingrédient ne soit déposé sur la table, pour éviter toute manipulation par un grand nombre de personnes. Tout est organisé pour sécuriser les donneurs, les membres de l'EFS et ceux de l'amicale.



Enfin, l'année 2020 a été l'occasion pour l'amicale de renouveler son bureau avec une nouvelle présidente à sa tête. **Delphine Louaintier**, âgée de 50 ans, ambulancière de métier a donc été élue Présidente de l'Amicale de Villers-Bocage pour le Don de Sang Bénévole en septembre dernier et est donc chargée de donner les

orientations pour le fonctionnement de l'association. Elle est secondée dans sa tâche par Patrick Valinducq à la vice-présidence, Marc Hébert et Annick Carville au secrétariat, équipe complétée par Christiane Jeanne à la trésorerie, Dominique Hervieu prenant en charge l'organisation de la collation.

Les priorités de la nouvelle présidente sont de garder les excellents liens que l'Amicale de Villers-Bocage a su tisser avec l'EFS et les autres amicales fédérées du Calvados depuis bien des années et de continuer à militer pour attirer de nouveaux donneurs.

Les collectes de 2021 à Villers-Bocage sur rendez-vous au centre Richard-Lenoir de 15h30 à 19h30.

**Mardi 2 février • Mardi 30 mars
Mardi 15 juin • Mardi 7 septembre
Mardi 23 novembre**

Rendez-vous sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
ou appelez le **02 31 53 53 53**

Du Champs à l'Assiette

L'épicerie-drive de vos produits bio et locaux

L'association « Du Champ à l'Assiette » distribue une gamme de produits issus de l'Agriculture Biologique locale. Nous travaillons pour le moment avec une quinzaine de producteurs et transformateurs certifiés et nous continuons à élargir notre gamme dans le même esprit de qualité et de proximité.



Après six mois passés dans la pépinière d'entreprises Prébo'cap nous ont permis de lancer notre association d'économie sociale et solidaire, l'épicerie-drive « Du Champ à l'Assiette » poursuit son activité dans des locaux place du Général de Gaulle mis gracieusement à notre disposition par la municipalité de Villers-Bocage.

La vente peut se faire en directe dans le local de la Place de Gaulle. Les commandes peuvent également être préalablement passées en ligne (sur le site cagette.net) pour être ensuite retirées au local de l'association.

Pour acheter bio et local vous pouvez venir nous rencontrer et devenir adhérent de l'association (5€ / an) L'épicerie-drive est ouverte les mercredis et vendredis de 17h à 19h30.

« Du Champ à l'Assiette » a également des projets concernant la création de jardins

partagés, la mise à disposition d'un fond d'écodocumentation, l'animation de conférences-débats autour de la transition écologique et alimentaire. Nous serons heureuses de vous faire partager nos projets et nous vous invitons à vous joindre à notre démarche.

Mme Lamazure (présidente), Mme Renouf (secrétaire), Mme Tallec (trésorière).

Vous pouvez nous joindre par téléphone au **06 61 51 31 09** ou sur le site internet <http://app.cagette.net/group/7298>

ASVB Judo

Un programme toute l'année

L'association ASVB Judo - Jujitsu - Taïso vous propose plusieurs activités toute l'année.

Le Judo : encadré par Corentin Chistel, les cours de judo ont lieu à Villers-Bocage (centre Richard Lenoir) le mardi et le vendredi. Nous proposons 5 cours, par tranches d'âge, à partir de 4 ans. Le mercredi, nous proposons deux cours pour les petits à Noyers-Bocage (salle de la mairie).

Le Taïso : au programme, renforcement musculaire, cardio... La séance, qui dure 1h30 le jeudi soir à Villers-Bocage, est accessible à tous y compris à ceux qui n'ont jamais pratiqué un art martial. Jennifer Ségala vous fera transpirer un peu pour vous remettre en forme !

Le Jujitsu : prolongement naturel de la pratique du Judo, le Jujitsu est un art basé sur la défense fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire.



Destiné aux adolescents et adultes, les deux cours animés par Julien Chistel ont lieu le lundi soir.

Plus d'informations sur les horaires, inscriptions et sur nos actualités sur notre site internet : www.asvbjudo.fr et notre page facebook : [facebook.com/asvbinfo](https://www.facebook.com/facebook.com/asvbinfo). Cette année, nous proposons une nouveauté : le self défense féminin.

Sous la forme de stages de 2 heures, Julien Chistel vous propose l'apprentissage de mouvements simples pour vous défendre efficacement en cas d'agression. Prenez date, les prochains stages auront lieu le samedi 27 février et le samedi 10 avril de 10h à 12h.



ALAVE

Bilan sportif de la saison hivernale 2019/2020

Championnats du Calvados : 27 titres

Championnats de Normandie hivernaux : Poursuivant une tradition qui se perpétue depuis 40 ans, l'ALAVE a, lors des championnats de Normandie de lancers longs, confirmé son rang de 1^{er} club de Normandie en lancers. 4 titres grâce à Lea Dal Pozzo, au disque et au marteau, Arthur Brière au marteau cadets et Romain Sornin au marteau seniors ; Autres médaillés : Gaëtan Hilde, 2^e du marteau Juh, Arthur Brière, 3^e du disque cadets. Dans la salle de Val de Reuil, les cadets juniors espoirs et seniors ont gagné 7 médailles : l'or pour

Léa DAL-POZZO au poids, l'argent pour Laurie Delafosse (800m), Eliott Villechon (200m) et Gaëtan Hilde (poids), le bronze pour Clément Germaine (400m), Camille Allain (200m) et Antoine Bizet (hauteur).

Championnats de France • Laurie Delafosse 7^e du 800m JUF après avoir battu son record en gagnant sa série. Romain Sornin, 8^e français au lancer de marteau seniors. Arthur Brière, 12^e au marteau cadets, Léa Dal Pozzo, 14^e au poids Cadettes, Clément Germaine, 15^e au 400m juniors.

Association gymnastique volontaire Villers-Bocage

Une nouvelle saison redémarre

La saison 2020-2021 a démarré dans des conditions un peu particulières : nombre de participants réduit à 15 dans un premier temps puis hausse de ce niveau à 40 (une alternance de cours présentiel/distanciel avait donc été envisagée) puis le 2^e confinement est arrivé.

Nos animateurs ont donc proposé des cours en distanciel via des plateformes numériques, la FFEPGV a également proposé pour chaque jour du lundi au samedi des cours en ligne afin que nous puissions garder la forme. Mais pratiquer devant un écran, ce n'est pas pareil qu'être en groupe !! Les cours de Zumba Ado ont repris uniquement pour les mineurs : le 5 janvier 2021 et nous espérons un retour à la normale prochainement.

En temps normal, l'association de gymnastique volontaire de Villers-Bocage, c'est environ 20 adolescents et 70 adultes qui viennent pratiquer la Zumba, le Pilates* et/ou la multi-activité**.

Pour les accueillir, deux salariées dispensent des cours les lundis, mardis, mercredis et vendredis à la salle Richard-Lenoir.

- les lundis de 20h à 21h, les mardis de 18h15 à 19h15 et les vendredis de 17h30 à 18h30 pour la multi-activité ;
- les mercredis de 17h30 à 18h30 pour le Pilates ;
- les mardis de 17h30 à 18h15 pour la Zumba Ado.
- Et les mardis de 19h15 à 20h15 pour la Zumba adultes.

Contacts

Laure Lesourd (Présidente) :
02 31 25 64 26
Patricia Berria-Moretti (Trésorière) :
07 69 70 25 36
Caroline Poret (Secrétaire) :
06 12 35 09 56
E-mail : gym.villers@orange.fr

* La méthode Pilates est pratiquée au tapis avec ou sans accessoire. Elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

** La multi-activité selon la semaine peut être du renforcement musculaire, des chorégraphies, du Step, de la Strong Zumba, etc.

Amicale laïque Aunay-Villers-Évrecy

Club d'Athlétisme

Fondée en 1966, l'AL Aunay-Villers-Evrecy est l'un des meilleurs clubs d'athlétisme normand. De très nombreux champions ont été formés sur nos pistes et aires de lancer. Depuis sa création, l'ALAVE c'est :

- 10 champions de France
- 10 internationaux
- 81 médaillés en championnats de France
- 2 équipes vice-championnes de France
- 8 équipes sur un podium aux Championnats de France

Avec plus de 30 disciplines différentes regroupées en 3 grandes familles (courses, sauts, lancers), il en existe forcément une qui vous plaira. Les activités comme le lancer de poids, le saut et la course sont en général les plus appréciées car elles correspondent aux mouvements que les enfants effectuent lorsqu'ils jouent.

L'athlétisme est fortement recommandé pour les enfants car il s'agit d'un sport complet permettant de développer aussi bien leur force que leur endurance tout en leur faisant pratiquer une activité en plein air. De plus, cela leur permet d'améliorer leur vitesse ainsi que le contrôle de leur corps.

Un entraînement physique régulier améliorera la condition physique de vos enfants et leur permettra de se perfectionner dans les différentes disciplines de l'athlétisme.



Les activités sportives pratiquées par les enfants pendant un entraînement d'athlétisme sont diverses et variées. Parmi les nombreuses disciplines que rassemble l'athlétisme, il existe un sport adapté à chaque caractère. La vitesse, l'endurance et la coordination des mouvements sont les trois éléments essentiels pour pratiquer l'athlétisme, l'importance de chacun varie selon la discipline.

Nous accueillons les jeunes à partir de la catégorie des benjamins (11 ans). Les entraînements pour les débutants ont lieu sur 3 sites :

- Aunay-sur-Odon : sur le stade d'athlétisme (près du collège) le mardi de 18h30 à 20h
- Villers-Bocage : sur le stade municipal le mardi de 16h30 à 18h00
- Évrecy : sur le stade municipal le vendredi de 17h00 à 18h30

Notre club a également une section marche nordique. La marche nordique est une activité d'endurance sous la forme d'une marche active, accessible à tous, utilisant deux bâtons spécifiques avec dragonnes (son intensité est comparable à celle d'un footing à moyenne vitesse). Elle allie de manière idéale un travail d'endurance accessible à tous, la marche, et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. C'est la discipline idéale pour une reprise du sport, quel que soit votre âge (pour tout renseignement spécifique concernant la marche nordique, contactez Josiane au 06.76.14.85.01).

Nous contacter

ALAVE - Stade Roger Basset
Aunay-sur-Odon - 14260 Les Monts d'Aunay
Par email : info@alave.fr
Sur internet : <https://alave14.wordpress.com>



UCIA Pré-Bocage

Pensez aux chèques cadeaux

Les chèques cadeaux de l'UCIA Pré-Bocage ont eu du succès pour cette première année de commercialisation ! De nombreuses mairies, entreprises et particuliers en ont acheté, pour un montant de plus de 50 000 € ! L'occasion de faire plaisir et d'assurer une consommation de proximité.

Les chèques de 10€ et 20€ sont présentés en pochette et utilisables dans plus de 85 commerces, restaurants, services et loisirs du Pré-Bocage. Ils sont disponibles immédiatement à la vente à Villers-Bocage à la boutique de Virginie et à la Presse du Bocage ou par téléphone au 06.82.38.65.05.

La quinzaine commerciale a eu lieu du 11 au 31 décembre 2020 : 2 bons voyages et 5000€ de chèques cadeaux ont été gagnés chez les commerçants soit presque 7000€ de gain sur tout le Pré-Bocage.

80 commerçants, restaurateurs, activités de service ont permis à leurs clients de tenter leur chance, l'UCIA Pré-Bocage offrait 1 chèque cadeau d'une valeur de 50€ dans chaque boutique.

Une action forte en cette difficile année 2020 qui a permis de communiquer sur France Bleu, la presse locale, les réseaux sociaux et de remercier les clients consommateurs des commerces de proximité.

Malheureusement, les animations ont été réduites faute d'autorisation, les enfants ont pu tout de même faire des tours de manège grâce à la collaboration de la mairie de Villers-Bocage.

L'UCIA Pré-Bocage espère que l'année 2021 permettra l'organisation des nombreux événements prévus et notamment le Salon de l'Habitat en avril !



Centre hospitalier Aunay / Bayeux

Du don... à la greffe

Dans la grande majorité des cas, les donneurs sont des personnes décédées à l'hôpital après un traumatisme crânien, un accident vasculaire cérébral (AVC) ou arrêt cardiaque. Le prélèvement d'un ou plusieurs organes ou tissus est envisagé après le constat du décès. Les organes sont alors maintenus artificiellement en état de fonctionner jusqu'à l'opération de prélèvement.

Le prélèvement est un acte chirurgical effectué au bloc opératoire, dans les mêmes conditions et avec le même soin que pour les personnes en vie. Les incisions sont refermées et recouvertes par des pansements. Aucun frais, n'est demandé à la famille. Après l'opération, le corps est habillé et rendu à la famille, qui peut réaliser les obsèques selon le souhait du défunt.

Que dit la loi ?

Trois grands principes de la loi de bioéthique :

• Principe du « consentement présumé »

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner (soit en informant les proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus).

• **La gratuité** : le don d'organes et de tissus est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit.

• **L'anonymat** : le nom du donneur ne peut pas être communiqué au receveur, et réciproquement. La famille peut cependant être informée des organes ou tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le demande.

Peut-on donner ses organes et tissus quand on est âgé ?

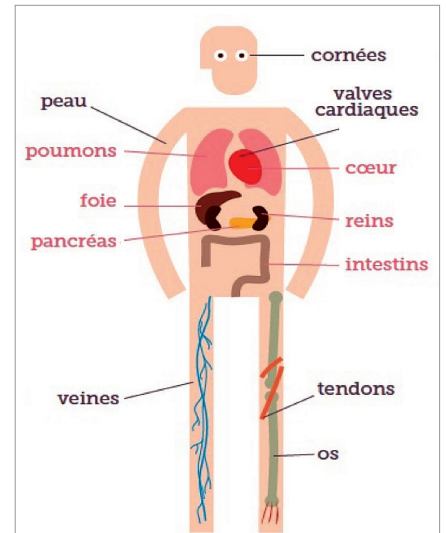
Jeune ou âgé, malade ou en bonne santé, il n'existe pas de contre-indications de principe au don d'organes et de tissus. Les médecins évaluent au cas par cas pour s'assurer de la qualité de la greffe qui sera réalisée.

Peut-on donner que certains organes ou certains tissus ?

C'est tout à fait possible : il suffit d'en informer les proches susceptibles d'en témoigner auprès de l'équipe médicale.

Des questions ?

Vous pouvez contacter l'équipe de coordination à l'hôpital de Bayeux : coordination.greffe@ch-ab.fr ou au 02 31 10 20 27. Connaître nos actions sur le terrain sur le site lesdotis.fr



Les organes

Le rein est l'organe le plus couramment greffé. Suivent le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin.

Les tissus

Les médecins peuvent greffer la cornée (fine membrane à la surface de l'œil), la peau, les artères, les veines, les os, les valves cardiaques.



7 Astuces

... pour éviter les vols par ruse

Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret... un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.

Gardez les numéros utiles sous la main... police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.

Entretenez votre réseau social... sachez à qui demander de l'aide autour de vous !

Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir... utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.

Soyez attentif au logo et à l'uniforme... chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.

Vous avez le droit de dire NON ! Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.

Exigez la carte de service... un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.